

## AIDE FINANCIERE D'URGENCE – PANDEMIE COVID-19 DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX 18-25 ANS

La France est actuellement confrontée à une crise sanitaire sans précédent qui frappe en première ligne les plus fragiles. Ainsi, l'ensemble des Caf reconsidèrent leurs dispositifs en matière d'attribution des aides financières individuelles.

La Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise déploie une aide financière d'urgence afin d'apporter un soutien aux familles se trouvant démunies pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires du fait du contexte sanitaire et économique.

***Dans le cadre de la crise économique, la Caf du Val d'Oise élargit son dispositif aux jeunes de 18 à 25 ans jusqu' au 30/06/2021***

L'aide d'urgence est attribuée sous forme de secours aux jeunes dont la situation démontre une perte ou une baisse de ressources liée à la crise sanitaire actuelle.

Le secours d'urgence a pour vocation de répondre à :

- un besoin alimentaire de première nécessité soit 50€ par personne et par semaine. Le travailleur social évaluera le nombre de semaine à prendre en charge
- une incapacité de payer une charge incompressible dans un plafond de 815€
- un impayé de loyer constitué depuis mars du fait d'une perte de ressource liée à la crise sanitaire et économique, dans la limite de 2000€. L'aide sera versée directement au bailleur.

La Caf 95 invite ses partenaires accompagnant les jeunes à instruire la demande sur le formulaire mis à disposition assorti d'un exposé de la situation sociale du demandeur puis à la transmettre par mail à l'adresse suivante : [virginie.valente@cafcergy.cnafmail.fr](mailto:virginie.valente@cafcergy.cnafmail.fr). *(Cette adresse mail est à destination des professionnels uniquement. Elle ne doit pas être transmise aux usagers.)*

Si le demandeur est allocataire de la Caf 95 la demande devra être accompagnée du justificatif de la dépense à prendre en charge.

Si le demandeur n'est pas allocataire sa demande devra être accompagnée d'une déclaration de situation, d'une pièce d'identité ou titre de séjour, attestation d'affiliation à la sécurité sociale, d'un Rib + le cas échéant du RIB du bailleur, ainsi que du justificatif de la dépense à prendre en charge.



# AIDE FINANCIERE D'URGENCE – PANDEMIE COVID-19 DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX 18-25 ANS

## PARTIE RESERVEE A LA CAF 95

DECISION COMMISSION

NOM DU SERVICE INSTRUCTEUR :

COORDONNEES DU SERVICE INSTRUTEUR (tel +mail) :

NOM PRENOM :

N°ALLOCATAIRE :

AGE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

SITUATION PROFESSIONNELLE ET /OU SCOLAIRE :

MONTANT DE L'AIDE :

OBJET(S) DE LA DEMANDE :

NATURE DES RESSOURCES	MONTANT	NATURE DES CHARGES	MONTANT
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>TOTAL CHARGES</b>	



# AIDE FINANCIERE D'URGENCE – PANDEMIE COVID-19 DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX 18-25 ANS

## EVALUATION SOCIALE

Date de la demande :

Signature du demandeur

Signature + cachet du service instructeur